

Conseil municipal ouvert à tous

Avec le couvre feu à 23 h les plaisantins peuvent y assister



Conseil municipal ouvert à tous

La prochaine réunion du Conseil Municipal de Plaisance du Gers aura lieu le lundi 14 juin à 20 heures.

ORDRE DU JOUR -

- -désignation d'un secrétaire de séance
- -approbation du procès-verbal de la séance du 11 mars 2021
- -approbation du procès-verbal de la séance du 09 avril 2021

1.FINANCES

- 1.1 Tarifs 2021 — buvette et glaces pour le mini-golf
- Fixation des tarifs 2021, (inchangés par rapport à 2020)
- Détail des propositions dans le tableau joint en annexe.
- 1.2 Projet de cession de parcelles
- Approbation de la cession des parcelles AI 278 et AI 279 (anciens lots 2 et 3 du permis d'aménager) au lotissement de la Plaine, pour un montant de 36 000.00 euros nets pour les deux parcelles au bénéfice du Toit Familial de Gascogne. Sous la condition suspensive de réaliser le projet initialement présenté.

Autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à cette cession. Recette à encaisser sur le Budget du lotissement de La Plaine

2.ADMINISTRATION GENERALE

- 2.1 Location ancienne salle du SIVOM
- Proposition de location à partir du 10 septembre 2021, de l'ancienne salle SIVOM, en Mairie, pour un montant de 80 euros ITC mensuels au bénéfice de l'ASEI de Madiran.
- 2.2 Location de l'Octogone de la Base de Loisirs
- Détermination d'un tarif pour ouvrir la possibilité de location de l'Octogone de la base de Loisirs au secteur marchand.
- Proposition de fixer une redevance de 50 euros TTC par jour.
- Proposition de mise à disposition gratuite pour les associations de la Commune selon finalité de l'activité envisagée, en lien avec leur objet social.

3.DECISIONS ET INFORMATIONS

- -Suppression de la régie de recettes pour la vente des sacs poubelles.
- -Renouvellement de la convention chats errants
- -Modification au marché de plein vent : Modification de la Régie de recettes et mise en œuvre d'un dispositif de constatation de l'existence de la créance au profit de la commune en vue de l'émission de titres de recettes
- -Permanences des élus pour les élections des 20 et 27 juin 2021.

4. QUESTIONS DIVERSES



La Mairie de Plaisance du Gers ou une salle serait a louer